

COMMUNIQUE DE PRESSE DE REMY POINTEREAU
Président de l'Association TGV – Grand Centre Auvergne

8 décembre 2010

4^e Assemblée générale de l'Association TGV Grand Centre Auvergne
Une nouvelle étape vers l'ouverture du débat public à l'automne 2011

Le 2 décembre 2010, le Sénateur Rémy POINTEREAU, a tenu l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de l'Association TGV Grand Centre Auvergne, association créée en décembre 2007 à Vierzon.

Cette assemblée a eu lieu uniquement en présence des adhérents, en présence de la SNCF et en présence de Naji RIZK, chef du projet de RFF, afin de présenter le rapport d'activité, le projet de budget 2011, les actions à mener pour 2011, et enfin de débattre **en interne** des orientations à donner à l'association TGV Grand Centre Auvergne avant le débat public.

Les adhésions ayant très nettement augmenté au cours de l'année, l'Assemblée générale a décidé de porter le nombre de sièges au Conseil d'Administration de 40 à 45 répartis en trois collèges électoraux :

- un collège représentant les collectivités et les chambres consulaires.
- un collège représentant les élus
- un collège représentant les particuliers, les associations et les entreprises

Il a également été décidé de moduler la cotisation pour les entreprises, la ramenant à 20 euros pour les entreprises de un à dix salariés, à 50 euros de onze à cent salariés, et à 100 euros au-delà de cent salariés.



Photo Assemblée Générale
2-12-2010 Copyright TGV GCA

Il a été procédé au renouvellement du conseil d'administration, dont l'élection du bureau se fera ultérieurement.

Le président a proposé également aux membres présents l'idée de donner un nom à cette future ligne tgv : « tgv cœur de France », plutôt que POCL cette proposition pourra être débattue lors de la prochaine assemblée générale.

Un débat a été largement ouvert à partir des 4 scénarii proposés par RFF et validés par le comité de pilotage du 20 octobre dernier.

Serge Grouard, Maire d'Orléans a présenté le projet autour de l'agglomération d'Orléans ; l'auditoire a largement défendu le passage de cette nouvelle ligne à proximité de sa ville, comme cela a été inscrit dans la loi du Grenelle II. Il en a été de même pour Clermont-Ferrand.

Une analyse des enjeux environnementaux a été effectuée et a circonscrit les points particuliers à traiter dans chacun de ces différents scénarii et sera à approfondir ; d'autre part un document comparatif entre les 4 scénarii et les différents objectifs à atteindre a été proposé aux adhérents qui pourront ainsi amender ce document.

L'union sacrée, en tous les cas, a été entendue comme une priorité avant l'ouverture du débat public. L'association demande ainsi à tous, de mesurer les conséquences d'expressions publiques trop tranchées et d'avoir la patience d'attendre le débat public officiel pour se prononcer sur les choix du tracé car la préoccupation unique du bon avancement du projet est sa priorité, il y a eu unanimité sur ce point.

L'association continue et continuera avec ses adhérents à faciliter le débat public grâce à son nouveau site internet www.tgvzca.com où chacun pourra apporter ses suggestions et grâce aux réunions d'information organisées régulièrement à Paris, Moulins, Vierzon, Orléans, Châteauroux, Nevers. Le prochain rendez-vous étant fixé à **Bourges le 11 février prochain**, puis une réunion sera organisée à **Roanne** au printemps.